

COMMENT TRANSFORMER LES SECTEURS DANS LESQUELS AGIR ? TRANSPORTS, CONSTRUCTION, ENERGIE.

Intervenants :

- **Xavier HUILLARD**, Président-directeur général de VINCI
- **Charlotte ROULE**, Directrice de la stratégie d'ENGIE
- **Augustin DE ROMANET**, Président-directeur général du Groupe ADP

Modérateur :

- **Jean-Marc VITTORI**, éditorialiste au journal Les Echos

Compte-rendu réalisé par **Judith LEVERBE**, professeure de SES (académie de Lille).

Les grands groupes dont les activités sont centrées sur les secteurs des transports, de la construction et de l'énergie sont particulièrement émetteurs de CO2 et mettent en œuvre des moyens d'entrer dans la transition énergétique. Recherche, innovation, mobilisation de l'intelligence collective et partenariats sont au cœur des stratégies de transition de ces entreprises. Ces mutations exigent aussi une programmation sur le long terme et une gouvernance globale de la transition énergétique.

ENGIE : DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

Selon Charlotte Roule, les enjeux de la transformation écologique se situent, pour Engie, et plus largement dans le secteur de l'énergie, à la fois au niveau de l'évolution du portefeuille d'activité et des changements des métiers et des compétences. Mais ce secteur de l'énergie renvoie à un bien essentiel, dont la régularité de la production est un enjeu pour l'ensemble de l'économie, il impose donc aussi une prise en main par l'Etat des enjeux de la transition.

Le déplacement de l'activité de production d'énergie vers des renouvelables, électricité verte et gaz vert par exemple, est une des voies de la transition énergétique. La généralisation de l'usage du biométhane de deuxième génération (à des fins industrielles) et de l'hydrogène vert suppose des partenariats avec les entreprises utilisatrices d'énergie. Transformer les entreprises du secteur énergétique nécessite aussi de faire évoluer les rapports de ces entreprises à leurs clients et leurs fournisseurs de façon à s'adapter à leurs besoins.

ADP : VERS UN AEROPORT A ZERO EMISSION NETTE

Selon Augustin de Romanet, le secteur aérien est le secteur qui a pris le tournant vers la décarbonation le plus tard mais le virage est maintenant en marche. La recherche et l'innovation en matière de propulsion des avions ont tardé à se mettre en place jusqu'en 2019 car les constructeurs d'avions et les compagnies aériennes n'envisageaient pas d'utiliser des carburants aéronautiques durables, aujourd'hui les compagnies aériennes demandent des carburants aéronautiques durables.

L'écosystème aérien ne représente que 2,5 % des émissions mondiales de CO2 actuellement mais la demande de transports aérien va continuer à croître, en particulier dans les pays émergents, cette part va donc augmenter. Quant aux aéroports eux-mêmes, ils ne représentent que 5% des émissions de CO2 du secteur aérien mais les chantiers de réduction de ces émissions sont en marche de façon à arriver à un aéroport à zéro émission nette : géothermie, réduction de la place de la voiture, transformation de l'aéroport en hub fournisseur d'hydrogène y compris pour les avions. Les mutations à venir de l'aéroport sont multiples.

VINCI : MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Xavier Huillard rappelle que la mobilité, la construction et l'énergie sont les trois métiers du groupe Vinci or ces secteurs sont très émetteurs de CO2, beaucoup plus que l'aérien. Les solutions déjà existantes permettent de respecter l'accord de Paris de 2015 c'est-à-dire réduire de 40 % des émissions des secteurs d'activité de Vinci.

L'entreprise met en œuvre un certain nombre de mutations : passage à une flotte de véhicules électriques, mise au point de technologies telles que le béton bas carbone et surtout la mobilisation des 260 000 collaborateurs répartis dans le monde entier. Xavier Huillard insiste sur le levier de motivation que représentent ces enjeux.

Dans le cas des autoroutes dont Vinci a la concession, la mise en place de panneaux photovoltaïques doit permettre d'alimenter les véhicules électriques à l'horizon 2035. Par ailleurs, le développement du covoiturage, de gares d'intermodalité (passage de la voiture au transport en commun) et la mise en place de bornes de recharge sont des leviers d'actions rapides mais ces solutions dépassent l'entreprise et supposent une gouvernance étatique.

Pistes d'exploitation pédagogiques

Programme de terminale : Quelle action publique pour l'environnement ?

- Illustrer le rôle des entreprises dans la mise en place de solutions technologiques : les 3 entreprises listent des innovations technologiques et des modes d'organisation qui visent la réduction des émissions de CO2.
- Illustrer la nécessité d'une gouvernance globale et d'une complémentarité des acteurs.

Quelques ressources...

- Sur l'accord de Paris : <https://www.vie-publique.fr/fiches/274839-quest-ce-que-laccord-de-paris-sur-le-climat>
- Sur le dernier rapport du giec : <https://www.melchior.fr/actualite/le-giec-rendu-le-lundi-28-fevrier-2022-son-rapport-sur-les-effets-du-rechauffement>
- Sur le rôle de l'hydrogène dans la transition énergétique : <https://www.melchior.fr/sai-bravo-bsi-economics-le-role-de-l-hydrogene-dans-la-transition-energetique>